

BiblioPat reconfiné et mobilisé

Depuis le 30 octobre 2020, les bibliothèques connaissent de nouvelles restrictions d'accès. La priorité absolue demeure la sécurité sanitaire pour les agents et pour les usagers. Les bibliothèques universitaires peuvent ouvrir sur rendez-vous. Les bibliothèques publiques (ERP de type S) sont fermées, mais peuvent mettre en place des services de prêt à emporter et des services numériques.*

BiblioPat reste mobilisé avec les autres associations professionnelles pour vous apporter des informations, du soutien et des idées pour traverser ce nouveau confinement. Le site <https://www.biblio-covid.fr/> reste actif et va être transformé pour tenir compte du nouveau contexte.

Dans l'immédiat, nous vous renvoyons, pour les services qui le peuvent, aux préconisations de BiblioPat pour le confinement des services patrimoniaux en période de pandémie (<http://www.bibliopat.fr/recommandations-pour-les-services-patrimoniaux-...>), en adaptant à votre situation locale.

La liste BiblioPat reste bien sûr ouverte pour échanger sur ces adaptations, répondre à vos interrogations et partager toutes les initiatives pour mieux vivre cette période troublée.

Prenez bien soin de vous,
l'équipe de BiblioPat.

[Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour publier un commentaire

[View PDF](#)

Claire Haquet 1 November 2020